

Livret d'accueil des stagiaires Formations courtes

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana - CFPPA de Borgo



Créé en 1962 sur Bastia Sud Montesoro, l'Établissement devient collège agricole en 1969 puis Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole en 1979. Sur la volonté conjointe du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et de la Collectivité Territoriale de Corse, l'établissement est transféré en 1991 sur la commune de Borgo et implanté sur un domaine de 43 ha.

Le Campus Corsic'Agri de Borgu-Marana est constitué de 4 centres : le Lycée Professionnel Agricole, le Centre de Formation d'Apprentis Agricoles (CFA Agricole), le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) et l'Exploitation Agricole. Depuis octobre 2021, le CFAA et le CFPPA sont certifiés Qualiopi et Qualiformagri.

Le Centre de Formation d'Apprentis Agricoles ainsi que le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles assurent des formations professionnelles continues et par apprentissage depuis 40 ans, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Ils répondent ainsi aux besoins de formation et de développement des compétences des individus, des entreprises et des collectivités sur toute la Corse, dans des domaines d'intervention diversifiés.

Ils proposent des formations diplômantes, des blocs de compétences, des formations professionnalisantes, qualifiantes, certifiantes et non certifiantes.

Les équipes pédagogiques, l'ensemble du personnel administratif et technique, les chargés de missions et la Direction du CFPPA vous accueillent avec le souhait de vous faire partager leurs savoirs et savoir-faire et de vous mener à la réussite de votre parcours de formation. Une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations et de l'accueil des stagiaires répondant aux critères du développement durable accompagnera l'ensemble de votre parcours de formation.

Parce que notre environnement technique et réglementaire évolue en permanence et fort de notre expérience, nous avons choisi de développer un espace pédagogique qui prenne en compte vos besoins et qui soit proche des réalités de la profession.

Notre objectif : vous accompagner dans votre parcours vers la réalisation de votre projet professionnel. Pour cela, nous veillerons et vous veillerez au respect de vos droits, mais vous vous engagerez dans le respect de vos obligations. Le respect mutuel sera notre règle et sera le vecteur d'un environnement serein.

Bienvenue à tous...

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana, 650, route de Porettonne 20290 BORG0

Tel : 04.95.30.02.31

www.campuscorsicagri.fr

MAJ Mars 2024

Les formations « courtes » :

Les formations certifiantes :

Les phytosanitaires et biocides :

- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Opérateur », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Décideur : en entreprise non soumise à agrément », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Décideur : en entreprise soumise à agrément », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Mise en vente, Vente de produits phytopharmaceutiques », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques, Catégorie « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », Initial et / ou Renouvellement
- Certificat Individuel Professionnel « Certibiocide », Catégorie Désinfectants - Catégorie Nuisibles - Catégorie Autres Produits Initial et / ou Renouvellement
- « Le Charançon rouge du palmier », accessible si titulaire d'un Certificat Phytosanitaire en cours de validité.



L'entretien et les soins aux animaux :

- **ACACED Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques :**

Chiens / Chats / Chiens-Chats

Modalités pédagogiques : alternance de théorie et de pratique

Modalités d'évaluation : tests théoriques et pratiques avec grilles



- **Le Transport d'Animaux Vivants :**

- Chiens
- Chats
- Chiens-Chats

Modalités pédagogiques : alternance de théorie et de pratique

Modalités d'évaluation : tests théoriques et pratiques avec grilles



Les formations non certifiantes :

Le secteur du paysage :

- Les niveaux d'élagage : Niveaux de 1 à 4
- Les niveaux de tronçonnage : Niveaux de 1 à 4
- Elagage : « Techniques de grimpe : et de déplacement en sécurité : initiation
- Débroussaillage
- Débroussaillage-Tronçonnage
- Entretien et utilisation du petit outillage thermique et électrique
- Prévention des risques professionnels du jardinier
- Techniques d'abattage : initiation
- Techniques d'abattage : perfectionnement
- Techniques d'abattage : gros diamètre
- Techniques d'abattage : milieux périlleux
- Murs en pierres sèches
- Irrigation : techniques d'arrosage- concevoir un réseau d'arrosage



Le secteur Productions Végétales :

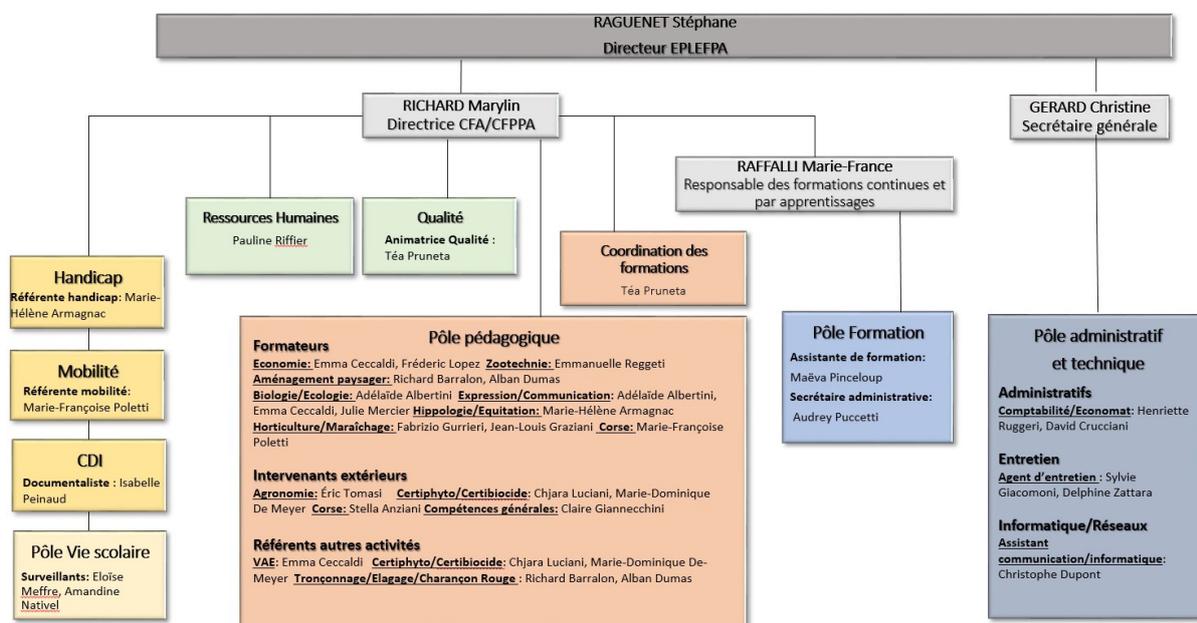
- Taille des oliviers
- Tailles des fruitiers
- Taille des agrumes
- Taille de formation et de production du vignoble
- Greffe des fruitiers
- Multiplication des végétaux : initiation
- Multiplication de végétaux : perfectionnement

Autres secteurs :

- Alternatives à l'utilisation de pesticides

Demandes de formations spécifiques : nous consulter

Une équipe à votre écoute :



Le personnel dédié aux formations courtes :

La secrétaire : Audrey Pucetti : cfppa.borgo@educagri.fr – Tel 04.95.30.02.31 taper 1

L'assistante de Formation : maeva.pinceloup@educagri.fr – Tel 04.95.30.02.31 taper 1

La responsable du Pôle Formations : Marie-France Raffalli : marie-france.raffalli@educagri.fr - Tel 04.95.30.02.31 (Taper 1) – 06.74.25.52.58

Les formatrices, formateurs :

Chjara Luciani chjara.luciani@educagri.fr – Marie-Dominique De-Meyer marie-dominique.de-meyer@educagri.fr – Emmanuelle REGETTI emmanuelle.regetti@educagri.fr

Richard Barralon richard.barralon@educagri.fr – Alban DUMAS alban.dumas@educagri.fr -- Fabrizio GURRIERI fabrizio.gurrieri@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires des formations :

Pour les formations de 6h / jour : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pour les formations de 7h / jour : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30